

## Les causes du célibat prolongé des femmes

Par Saâd Lounès

Les sites de rencontres sur Internet révèlent, au grand jour, les résumés de ces drames de la solitude maritale et amoureuse, qui pour certains sonnent comme de véritables cris de désespoir.

Ce phénomène n'est évidemment pas propre aux Algériennes. Les Tunisiennes et Marocaines le vivent autant que les femmes occidentales qui sont entrées, quant à elles, dans des phases de souffrance malade, de dépression nerveuse et de déviances sentimentales et sexuelles. Non seulement, de nombreuses Algériennes ne sont pas mariées, mais elles n'entretiennent même pas de liens amoureux. Une prise de conscience individuelle et familiale devient une urgence pour atténuer ce phénomène de société en s'attaquant à ses causes. Les tabous sociaux et religieux doivent être levés par des débats publics dans les médias pour aider ces femmes à mieux cerner les causes de ce handicap et à lui trouver des solutions.

### LE DÉCLIN DES MARIAGES ARRANGÉS ET ENDOGAMIQUES

Il fut un temps, pas si lointain, où dès qu'une fille arrivait à l'âge pubère, les parents se pressaient de la marier et les prétendants se pressaient de la demander. Et c'était gare à celui ou celle qui laissait passer sa chance. Les filles, la plupart de temps mineures, acceptaient naturellement le choix de leur «destinée». De nos jours, les parents, dont l'autorité s'est effilochée, n'imposent plus de mariage arrangé à leurs filles et leur concède le pouvoir de choisir leur mari. Souvent, la fille oppose un refus de principe à tout arrangement familial, au nom de la «modernité», sans même chercher à savoir de qui il peut bien s'agir. Le fait que ce soit la fille qui présente à ses parents celui qu'elle veut épouser est devenu une règle. Cela est dû au recul de l'âge du mariage des filles et à leur émancipation. Les parents concèdent plus facilement aux filles de terminer leurs études, trouver un travail et ensuite seulement d'envisager le mariage avec qui elles veulent. Cependant cette nouvelle liberté accordée aux filles de choisir leur mari n'implique pas d'être dispensée de faire entériner leur choix et l'officialiser par les parents. Si le mariage arrangé a décliné, le parcours rituel que doi-

Le célibat prolongé des femmes algériennes a pris des proportions inquiétantes. Il est le résultat conjugué d'un mimétisme déformé importé de la société occidentale et d'un parasitage des valeurs traditionnelles du mariage berbéro-arabo-musulman.

vent accomplir les futurs conjoints et leurs familles reste cependant obligatoire. Les négociations matrimoniales et l'organisation des festivités reviennent aux parents. Si le projet n'aboutit pas, la crise personnelle et familiale peut aboutir à l'annulation du mariage et traumatiser la fille au point d'hésiter à recommencer cette mésaventure.

Si la norme du mariage arrangé s'est progressivement délitée, celle de l'endogamie est devenue une pratique résiduelle. L'idéal du mariage maghrébin a longtemps été l'union entre cousins patrilinéaires. Cette pratique, que l'on peut qualifier de «mariage préférentiel» avait le triple avantage pour le clan paternel de lui éviter de perdre une de ses femmes qui continuera à travailler pour lui, de ne pas provoquer la dispersion de l'héritage de la terre et d'empêcher la corruption de son sang. Cette dilution de la coutume endogamique s'explique par l'urbanisation rapide, l'exode rural massif, l'abandon de la terre et son remplacement par d'autres formes de richesses.

### LES RESTRICTIONS DE L'HOMOGAMIE CULTURELLE

Alors que paradoxalement, les formes traditionnelles de mariage arrangé et endogamique ont décliné, le principe de l'homogamie culturelle persiste, aussi bien chez les femmes, que leurs parents. Les unes et les autres s'entêtent à trouver le meilleur parti au sein de leur communauté et région. L'exigence de la même origine régionale pour les deux époux rétrécit d'autant l'éventail des maris possibles. Se marier avec quelqu'un d'une autre région ou d'un autre pays arabe, impliquant généralement un «déracinement», constitue encore une exception. La femme algérienne a du mal à quitter le giron familial et régional et les parents ne l'encouragent pas à envisager cette éventualité. Cela



devient d'autant plus critique que les hommes, étant moins soumis à cette contrainte, peuvent se marier avec des femmes d'autres origines créant ainsi face aux jeunes femmes de leur communauté une sorte de dépression de l'offre, un déficit de maris potentiels.

A cette contrainte de rester dans la proximité familiale et régionale, s'ajoute l'interdit religieux du mariage mixte. Si le Coran autorise l'union d'un musulman avec une femme non musulmane, la musulmane doit en revanche impérativement épouser un musulman. Le mariage d'une Algérienne avec un non musulman est refusé par sa famille et entraîne presque systématiquement une rupture de relations. La famille ne supportant pas le poids du regard critique de la communauté et les sarcasmes du voisinage. C'est ce qui explique que, malgré leur désir d'indépendance, leur volonté de travailler, leur aspiration à la modernité, les femmes algériennes maintiennent leur volonté d'épouser un homme possédant la même religion et de préférence culturellement proche. Ce syndrome de l'homogamie culturelle est tellement imprégné dans le subconscient des Algériennes que, même vivant à l'autre bout du monde, dans des sociétés ultra-libérales (Canada, USA, etc...) elles mentionnent dans leurs annonces de rencontres sur Internet qu'elles cherchent un homme de

«même origine» souvent en précisant la région.

### L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES FEMMES

Plus une femme a fait des études longues et professionnelles élevées, plus elle a des chances de demeurer célibataire. La première raison de ce phénomène est de type utilitariste et met en avant le fait que les femmes les mieux dotées en capital scolaire sont moins contraintes que les autres de se marier pour acquérir un statut social. De ce fait, elles sont naturellement amenées à «surestimer» les inconvénients que le mariage peut représenter pour la femme: tâches ménagères, obligation de quitter son emploi pour suivre son mari, etc. Ainsi, certaines femmes choisissent de se retirer du marché matrimonial au profit de leur carrière professionnelle. La deuxième raison à ce célibat plus fréquent chez les femmes instruites est culturelle: elle tient au fait que les hommes n'aiment pas être dominés intellectuellement par leurs épouses. Une femme qui possède un fort capital scolaire est jugée par l'homme comme potentiellement dangereuse pour sa suprématie au sein du couple, et donc peu recherchée pour le mariage. Cet aspect, qui explique d'ailleurs l'hypergamie des femmes dans les sociétés occidentales, semble encore plus vrai pour le marché matrimonial algérien. Les

garçons (enfants-rois) sont socialisés dans un contexte familial où tout est fait pour qu'ils se sentent supérieurs aux filles (enfants-servantes) et sont, de ce fait, mal préparés à subir une domination, ne serait-ce qu'intellectuelle, de la part de leur épouse.

A cette peur du garçon d'épouser une femme trop libre répond celle, symétrique, des filles de se marier avec un homme pas suffisamment instruit pour partager leur vie intellectuelle, pas suffisamment moderne pour accepter de partager les tâches domestiques et le poids de l'éducation des enfants. La jeune fille refuse de reproduire le schéma antérieur: moins instruite, éduquée à être dominée par l'homme, confinée à son foyer et ayant pour mission essentielle d'élever les enfants et d'être la «gardienne» de la maison. Elle ne désire pas endosser les habits de la femme traditionnelle qui n'existe que comme «objet de jouissance et génitrice». Elle refuse d'être une simple femme au foyer et revendique un rôle d'épouse-compagne d'un homme instruit et moderne.

Le piège matrimonial se referme inexorablement: en allant le plus loin possible dans leurs études, les femmes réussissent et atteignent une position sociale correcte... Mais ne trouvent pas l'homme idéal pour se marier. Comme l'homme se marie, en général avec une femme plus jeune que lui, les femmes qui sortent tardivement du système scolaire se retrouvent face à un «désert matrimonial» puisque les hommes aussi bien dotés qu'elles en capital scolaire sont déjà mariés. Et la femme instruite se refuse à être une «seconde épouse».

### D'ENFANT-SERVANTE À FEMME-SERVANTE

Du fait de la résistance des femmes et leurs parents à un mariage exogamique, de la difficulté de trouver un mari idéal, du cloisonnement sexuel, on aboutit à une nouvelle situation sociale: la jeune fille reste durablement chez ses parents. Cette situation est devenue plus troublante pour les femmes que pour leurs parents. Pour ces derniers, c'est souvent un moindre mal: la norme du départ précoce de la fille pour le foyer de l'époux n'est pas respectée, mais au moins celle, plus importante, de l'endogamie ethnico-religieuse n'est pas transgressée. En outre, le prestige social des femmes, qui ont

fait des études et exercent une profession intéressante donne aux parents une fierté compensatoire. Cependant, dans cet arrangement qui voit la femme s'installer durablement chez les parents, une autre norme est transgressée. Les jeunes femmes instruites sont devenues une source de revenus non négligeable pour le foyer paternel. C'est surtout pour cela que les parents se résignent assez facilement à voir leur fille rester célibataire. La mère joue ainsi un rôle de plus en plus ambigu. Ne pouvant plus se servir à sa guise de sa belle-fille comme servante et dame de compagnie, elle n'hésite pas à utiliser sa propre fille comme ménagère et/ou source de revenus. Les exemples de tentatives de mariage «sabordés» par la mère sont légion. La femme trouve, quant à elle, un certain avantage à cette situation. Son travail à l'extérieur la fait bénéficier d'une «seconde vie» en dehors du foyer familial et lui permet ainsi de concilier piété filiale, sécurité du foyer familial et «liberté» de se mouvoir à l'extérieur.

En conclusion, autant l'homme n'a pas peur du «mariage à l'essai» autant la femme idéalise trop le mariage et craint le divorce. Outre les nombreuses conditions posées par la femme et ses parents à la réalisation d'un mariage réussi, la femme célibataire bute sur deux problèmes fondamentaux: la sacralisation surannée de la virginité et le refus de la polygamie. Alors que l'homme célibataire ou divorcé n'est jamais perdu pour le marché matrimonial, tout autre est la situation de la femme. Lorsqu'elle divorce, elle est considérée comme «périmée» face aux jeunes vierges. Lorsqu'elle est célibataire, la jeune femme est le plus souvent sans relation amoureuse du moins visible et avouée. Si elle transgresse cet interdit, elle sort de manière notoire du marché matrimonial local, et ses chances d'y entrer un jour sont alors faibles, voire inexistantes. Et c'est-là que réside tout le drame des femmes célibataires: comment et pourquoi rester vierge à un âge avancé en attendant pendant des années un mari hypothétique? D'autre part, le recours à la polygamie est encore marginal. C'est à ces questions contemporaines que doivent répondre les médecins, psychologues, sociologues et oulémas.

Source bibliographique: Hervé Flanquart. «Un désert matrimonial», Revue Terrain, Numéro 33-09/1999